



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CABINET POUR L'ETUDE DE REFERENCE (BASELINE) DU PROJET PARTICIPATION CIVIQUE ET POLITIQUE DES JEUNES ET DES FEMMES A MADAGASCAR

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

BREVE DESCRIPTION DU PROJET	
Titre du projet	Promotion de la participation civique et politique des jeunes et femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix à Madagascar
Zone géographique	National
Durée	36 mois
Bailleur	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)

Madagascar compte 25 millions d'habitants relativement à dominance féminine (les femmes représentant 51% de la population) avec une forte proportion de jeunes qui forment plus de deux tiers de la population. Malgré ce nombre important de femmes et des jeunes dans le pays, ces catégories de population font face à d'innombrables défis par rapport à leur participation active au développement de la Nation, et particulièrement à la participation civique et politique. Pour les jeunes, les défis sont entre autres : le manque de capacités ou d'intérêt pour participer à la vie politique ; le manque de structures (socio-culturels, organisationnels) de jeunesse/réseaux d'associations fonctionnels qui encouragent leur participation politique et le non accès aux ressources.

En ce qui concerne la participation des femmes, la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) définit les droits des femmes et des hommes à "participer à l'élaboration de la politique gouvernementale et à sa mise en œuvre, ainsi qu'à occuper des fonctions publiques et exercer toutes les fonctions publiques à tous les niveaux de gouvernement". L'obligation des États parties à la CEDAW de respecter, protéger et garantir ce droit inclut non seulement des garanties de jure, mais aussi la jouissance de facto de ces droits. A Madagascar, la participation des femmes aux sphères de décision reste problématique même si l'égalité de la participation est garantie par la Constitution. Les femmes constituent à peu près 51% de la population, alors que moins de 17% sont représentée au niveau du parlement. Le même constat est observé pour les jeunes, ou il

n'y a aucune représentation au niveau du parlement et moins de 5% dans les gouvernances locales.

A cet effet, le projet de la promotion de la participation civique et politique des jeunes et des femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix à Madagascar voudrait conduire une étude de base sur les barrières à la participation civique et politique des femmes et des jeunes à Madagascar. Ce projet est financé par les Fonds des Nations Unies pour la Paix et est mis en œuvre par l'UNFPA, le PNUD et l'EISA. L'objectif global du projet est de renforcer la participation civique et politique des jeunes et des femmes malagasy pour une consolidation de la démocratie et de la paix à Madagascar à travers une démarche de renforcement de capacités et réseautage ainsi que la promotion d'un environnement institutionnel, social et légal favorable à leur implication effective dans le processus de décisions et de la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Cette étude de la situation de référence va renseigner les trois principaux résultats du projet :

- a. Les jeunes et les femmes disposent des outils, de l'information et des opportunités pour exercer leurs droits et devoirs dans l'espace civique et démocratique durant les phases clés des processus électoraux ;
- b. Les acteurs du système politique développent et mettent en œuvre des stratégies et réformes qui permettent l'inclusion et la participation des femmes et des jeunes dans les instances de décision ;
- c. Le pays se dote d'un environnement institutionnel, social et légal favorable à une implication effective des femmes et des jeunes, sans discrimination, violence, harcèlement ou intimidation ; de manière à valoriser leurs visions, idées et aspirations.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE :

Cette étude a pour objectifs de :

- Etablir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs des résultats, des produits et des activités. Cette situation de référence va permettre d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation Avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec les indicateurs atteints après la mise en œuvre du projet (situation Après).
- Identifier, analyser, et interpréter les obstacles et entraves à la participation civique et politique des femmes et des jeunes à Madagascar, ainsi que d'informer dans la mise en œuvre du projet.
- Identifier les obstacles structurels, contextuels, les points d'entrée et les propositions d'intervention les mieux adaptées face à ces barrières sur le court terme, le moyen terme et le long terme pour remédier à ces problèmes et pratiques qui entravent la pleine participation civique et politique des femmes et des jeunes.

Par ailleurs, l'étude a aussi pour objet de proposer des ajustements et/ou rectification de certains indicateurs pour qu'ils correspondent au mieux aux résultats et/ou produits attendus et proposer de nouveaux indicateurs des produits s'il en manque dans le PRODOC et dans le cadre des résultats.

3. INDICATEURS :

Indicateur 1 a : Proportion des jeunes (h/f) et femmes qui pensent exercer leurs droits et devoirs dans les processus clés de l'espace civique et démocratique.

Indicateurs 1b : Pourcentage des jeunes (h/f) qui pensent que le processus politique reflète l'implication des citoyens.

Indicateur 1c : Pourcentage de femmes et de jeunes (h/f) impliquées dans le processus de décisions au niveau des organisations locales et nationales.

Indicateur 1.1.1 : Proportion des jeunes et femmes ayant voté (désagrégé par rapport aux différents types d'élections : présidentielle, législative et communale) par rapport aux inscrits.

Indicateur 1.1.2 : Nombre d'électeurs jeunes (h/f) après chaque révision annuelle de la liste électorale.

Indicateur 1.1.3 : Nombre d'électeurs femmes après chaque révision annuelle de la liste électorale.

Indicateur 1.2.1 : Proportion des jeunes (h/f) et femmes occupant le poste de Haut Employé de l'Etat.

Indicateur 1.2.2 : Proportion des jeunes (h/f) et femmes engagées dans les SLC.

Indicateur 1.3.1 : Nombre de dialogues politiques organisés à travers les plateformes.

Indicateur 1.3.2 : Proportion des jeunes (h/f) qui disent que leurs relations avec différentes générations se sont améliorées.

Indicateur 1.3.3 : Proportion des jeunes (h/f) et femmes sensibilisées en matière d'éducation au media.

Indicateur 2a : Proportion des jeunes (h/f) et femmes candidates aux cycles électoraux.

Indicateur 2 b : Proportion des acteurs promouvant l'inclusion des femmes et la politique de relève.

Indicateur 2.1.1 : Proportion des parties politiques disposant des ailes « jeunes » et « femmes » opérationnels.

Indicateur 2.1.2 : Proportion des jeunes (h/f) et femmes membres du bureau politique.

Indicateur 2.1.3 : Proportion des partis politiques sensibilisés proposant des candidats jeunes (h/f) et femmes.

Indicateur 2.2.1 : Proportion des jeunes (h/f) engagés en politique contribuant à la cohésion sociale.

Indicateur 2.2.2 : Proportion des jeunes (h/f) et femmes membres des partis politiques ayant améliorés leurs capacités en matière de leadership.

Indicateur 3a : Proportion des jeunes (h/f) et femmes ayant exprimé leurs idées et aspiration sans contrainte.

Indicateur 3b : Stratégie jeunes-paix – sécurité élaboré et validé.

Indicateur 3.1.1 : Proportion des jeunes et femmes engagées dans la gestion des affaires publiques.

Indicateur 3.1.2 : Textes juridique promouvant la représentativité des femmes et des jeunes dans les institutions officialisées.

Indicateur 3.2.1 : Nombre de textes nationaux et des engagements internationaux relatifs à la participation des femmes et des jeunes vulgarises dans les zones d'intervention

4. MÉTHODOLOGIE :

L'étude de référence sera réalisée en 45 jours, à travers la combinaison de plusieurs méthodes de collecte de données incluant la revue documentaire, l'étude quantitative, les entretiens individuels avec les parties prenantes et les personnes ressources, ainsi que le focus groups afin de mieux affiner les principaux indicateurs du projet. La méthodologie proposée est indicative. Le cabinet proposera une méthodologie détaillée qui permet au mieux de répondre aux objectifs de l'étude et qui sera validée avec l'équipe de projet.

L'étude devra considérer la revue de toutes les enquêtes et/ou cartographie des acteurs ou encore des états des lieux déjà effectuées au niveau national et dans les zones cibles du projet. Il devra aussi tenir compte du contenu de tous les éléments du cadre de résultat du projet. La préparation de l'étude devra intégrer des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet afin d'assurer la prise en compte de tous les besoins d'information par l'étude de référence.

La méthodologie se basera aussi sur une approche top-down et bottom-up du projet : la création de l'environnement propice pour une meilleure participation et le renforcement des femmes et des jeunes au niveau local et à travers les partis politiques et doit être adaptée au contexte du pays ainsi que le renforcement des compétences des cibles au niveau local.

- a. Recherche documentaire :
 - a. Revue du cadre légal malagasy et les normes et standards internationaux et régionaux ;
 - b. Analyse des différentes politiques de genre et de la jeunesse ;
 - c. Collecte de données socio-économique autour des femmes et des jeunes ;
 - d. Revue des études antérieurs sur les femmes et les jeunes ainsi que les études comparatives ;
 - e. Revue des ressources sur les différentes formes de participations civiques et politiques des femmes et des jeunes ;
- b. Entretiens avec les différentes parties prenantes avec un nombre d'échantillon assez représentatif :
- c. OSCs de femmes et de jeunes
- d. Partis politiques, ...

L'élaboration du questionnaire qui aura pour objectif de tester les observations préliminaires dans les domaines suivantes :

- Les capacités des partis politiques en matière d'égalité de genre et d'inclusion des jeunes
- Les priorités en matière de développement politique pour les femmes, les hommes et les jeunes

- Les obstacles pour les femmes et les jeunes
 - L'impact de la participation des femmes et des jeunes en politique
 - La promotion de la participation des femmes et des jeunes en politique
 - S'il existe des politiques qui ont déjà été testé pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes
 - Perception sur l'inclusivité du processus politique
 - Implication des femmes et des jeunes dans le processus de décisions au niveau des organisations locales
 - Perception sur l'impact des dialogues intergénérationnels
- e. Revue des bonnes pratiques nationales et internationales sur la participation civique et politique des femmes et des jeunes
- f. Autres points à considérer :
- a. Une recherche doit être menée sur les activités des organisations civiles dans le domaine de la promotion de la participation civique et politique des femmes et des jeunes.
 - b. En raison du paysage politique complexe de Madagascar, cette étude doit proposer quels partis pourraient être considérées comme des partis politiques majeurs. Effectuer une recherche ciblée sur les documents régissant ces partis (statuts, règlements, programmes et manifestes), une analyse de la participation des femmes et des hommes et des jeunes dans les structures des partis politiques, ainsi que sur l'existence, le mandat et la performance des structures pour les femmes et les jeunes au sein des partis.
 - c. Dans l'étude, un accent particulier doit être mis sur la situation dans les collectivités territoriales décentralisées- spécifiquement les SLC (Structures Locales de Concertation) ciblées par le projet. Les analyses comprendront : l'analyse des écarts des statuts locaux, l'analyse institutionnelle des mandats, structures et performances des mécanismes statutaires de genre et d'inclusion. Des entretiens avec les parties prenantes doivent être menés pour voir dans quelle mesure les approches actuelles du bas vers le haut et du haut vers le bas ont eu un impact sur l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes dans ces SLC, et quels sont les points d'entrée pour la participation politique des femmes et la participation des femmes et des jeunes à la vie publique.
 - d. Une analyse approfondie du rôle des médias doit être conduit concernant les stéréotypes de genre et le rôle des médias.

Conformément à la méthodologie susmentionnée, les attributions du cabinet sont les suivantes :

- a. Mettre en place un mécanisme de mise en œuvre de l'enquête :
 - ✓ Concevoir la méthodologie de l'enquête quantitative et qualitative : cadre et type de l'étude, population cible, échantillonnage, phases de l'enquête (depuis la conception jusqu'à la dissémination des résultats de l'étude) ;
 - ✓ Développer les outils de collecte des données : questionnaires, manuels, guides d'entretiens....
- b. Prétester la méthodologie et les outils de collecte des données de l'enquête :
 - ✓ Recruter et former le personnel de terrain ;
 - ✓ Effectuer de pré-test des outils auprès d'un petit échantillon afin de pouvoir adapter et finaliser la méthodologie et les outils y afférents.

- c. Entreprendre la collecte des données sur le terrain :
 - ✓ Collecte des données auprès de la population cible ;
 - ✓ Supervision du bon déroulement des opérations sur le terrain ;
 - ✓ Envoie en temps réel des données collectées au niveau du gestionnaire de la base de données ;
 - ✓ Effectuer un contrôle de la qualité des données au fur et à mesure que la collecte avance.
- d. Traiter et analyser les données collectées
 - ✓ Apurer la base de données conformément aux spécifications de cohérences et de corrections déjà élaborées ;
 - ✓ Produire les indicateurs du projet à partir de la base de données apurée ;
 - ✓ Interpréter et analyser les données ;
 - ✓ Préparer le rapport d'analyse à soumettre aux partenaires pour obtenir leurs commentaires ;
 - ✓ Finaliser le rapport (en français) ;
 - ✓ Restituer les principaux résultats auprès des parties prenantes du projet à travers un atelier.

5. LIVRABLES :

Les livrables suivants sont attendus du cabinet :

- a. Le rapport de démarrage incluant la méthodologie, les outils de collecte des données et le calendrier de la mise en œuvre de l'étude de référence ;
- b. Le rapport de formation incluant la version finalisée des questionnaires, des manuels, et du plan de déploiement des équipes sur terrain ;
- c. Le rapport de la collecte des données sur le terrain ;
- d. La base de données de l'enquête (format STATA, SPSS, EXCEL) incluant le dictionnaire des variables, les différentes syntaxes (apurement et production des tableaux) ;
- e. Le rapport de l'étude en français comprenant les sections suivantes :
 - Le résumé des principales conclusions de l'étude
 - La méthodologie et la limite de l'étude
 - L'analyse des résultats de l'étude
 - Les conclusions et recommandations de l'étude
 - Les annexes : outils de recherches, liste des participants aux entretiens et focus groups, et les bases de données, les références ...

6. CALENDRIER :

La réalisation de l'enquête de référence se fera en plusieurs étapes comme suit :

Etapes	Tâches principales	Responsables	Période/durée
Planification	Elaboration et validation de la méthodologie et des outils : - Conception de la méthodologie quantitative et qualitative	Cabinet avec l'appui de UNFPA, PNUD, EISA	10jours

	- Développement des outils de collecte : questionnaires, manuels, guides d'entretiens - Identification des interlocuteurs-clés - Formation des agents de terrain - Etablissement d'un plan de travail pour la mission de terrain		
Collecte et de analyse données	- Revue documentaire	EISA Cabinet	10 jours
	- Mission terrain - Entretiens avec les personnes-clés - focus group dans les localités cibles	Cabinet	10 jours
Rapport	- Consolider les résultats - Elaboration du rapport	UNFPA PUND, EISA Cabinet	10 jours
	- Revue et validation du rapport final	UNFPA PUND, EISA Cabinet	5 jours

7. PROFIL DU CABINET :

Pour réaliser cette étude, le cabinet devra :

- Être une structure légale, ayant un NIF et STAT;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences réussies et documentées dans la conduite d'études préliminaires, d'évaluation et dans la recherche participative ;
- Avoir une expérience avérée dans la conception des outils de collecte des données quantitatives et qualitatives ;
- Avoir une très bonne connaissance des dynamiques communautaires en matière de prévention des conflits et/ou des questions de genre ;
- Excellentes aptitudes à écrire des rapports de qualité en français ;
- Avoir une équipe composée d'un consultant national chef de mission, des consultants superviseurs et des consultants enquêteurs.
- Avoir une bonne connaissance du français, de l'anglais, la connaissance des langues locales serait un atout.

Profil des personnes clés :

Le cabinet d'études devra disposer d'une équipe d'experts, dont un expert en suivi-évaluation, des spécialistes sur les questions de participation civique et politique, de paix, et/ou sur les thématiques de la jeunesse qui assureront le rôle des Superviseurs d'enquête.

Expériences de l'expert en suivi-évaluation / chef de mission :

- Ayant un diplôme universitaire Master (Bacc+5) en Planification et gestion de l'information, Sciences sociales, Géographie, Economie, Statistiques ou tout autre domaine connexe lié aux systèmes d'information et au suivi-évaluation axée sur les résultats.
- 10 années d'expérience professionnelle cumulée dont une bonne partie dans les domaines du Suivi-Evaluation, Systèmes d'information, Gestion des projets / programmes de développement et de gouvernance ;
- Expériences prouvées dans la conception et gestion de système d'information et ou de suivi-évaluation axée sur les résultats ;
- Expériences dans les thématiques de participation civique et politique, consolidation de la paix sont des atouts ;
- Expériences dans la coordination des actions avec les institutions (Ministères, Services Techniques, Collectivités décentralisées) et avec les Organisations de la Société Civile ;
- Maîtrise des bases des données et de l'outil informatique (Tableurs, Logiciels d'analyse statistiques, d'élaboration et analyse des résultats des enquêtes de performance et des systèmes d'information complexe)
- Expérience en tant que facilitateur, aptitude pédagogique et au transfert des compétences ;
- Connaissances des zones d'intervention du projet ;
- Expérience avec le Système des Nations Unies
- **Expériences des superviseurs/ Spécialiste en participation civique et politique et engagement citoyen**
-
- Titulaire d'un Bacc + 3 en Sciences sociales, Géographie, Démographie ou Statistique ou autres domaines connexes ;
- Ayant plus de 5 ans d'expériences dans le domaine du suivi-évaluation et/ou en tant que Superviseur d'enquête ;
- Expérience professionnelle dans le domaine de la participation civique et politique et engagement citoyen, consolidation de la paix et la prévention des conflits ;
- Expérience avérée dans l'analyse et le traitement des données qualitatives et quantitatives ;
- Ayant de capacité de mobilisation des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux
- Ayant des expériences dans le domaine du gouvernance, consolidation de la paix et mobilisation des jeunes
- Expérience en matière de collaboration avec les institutions étatiques et les OSC ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Ayant des expériences en informatiques bureautique, publication et internet
- Parlant couramment le français et le malagasy ;
- Capacités rédactionnelles avérées ;
- Expériences au sein du Système des Nations Unies seraient un atout

8. MODALITE DE SOUMISSION

Le cabinet doit soumettre

- Une offre technique détaillant la compréhension du mandat, la méthodologie d'approche et les outils proposés ainsi que les membres de l'équipe
- Une offre financière détaillée

9. DUREE DE LA CONSULTANCE

La durée de l'étude est fixée à 45 jours ouvrables y compris la rédaction du rapport d'études.

10. COMITE DE VALIDATION

Un comité de validation du résultat de l'étude sera mis en place ; les membres sont composés de:

- Un représentant du projet au niveau du UNFPA ;
- Un Spécialiste en suivi-évaluation de UNFPA
- Un représentant du PNUD
- Un représentant de EISA
- Un représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- Le Secrétaire Technique du PBF
- Le Spécialiste en suivi-évaluation du Secrétariat Technique du PBF.

11. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Seules les candidatures qui répondent et sont conformes aux critères seront évaluées. L'évaluation de l'offre technique, formation et expérience dans des fonctions similaires compteront 70% et l'évaluation financière 30%.